

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 11 mars 2025

Délibération n° 12 - 2025 relative à l'approbation du procès-verbal du 17 décembre 2024

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne approuve le procès-verbal du 17 décembre 2024.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	19
Majorité absolue	19	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	26	Pour	25	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Pour le président et par délégation,

le 12/03/2025



La vice-présidente du conseil d'administration

Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Procès-verbal du 17.12.2024

Extrait transmis à la Recteur, chancelier des universités le : **17.03.2025**

Document mis en ligne le : **17.03.2025**